



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 13 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de février à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Camphin en Pévèle, convoqué le 8 février 2024, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Olivier VERCRUYSE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice : 18	<b><u>Etaient présents :</u></b> Mesdames COULON Chantal, GUILLAUD Patricia, MASSELOT Catherine, PARENT Monique, PAUL Christine, THIEFFRY Martine Messieurs DELEVOYE Didier, LEFEBVRE Francis, LEMAIRE Aurélien, LEPERS Jean-Marie, LEROY Bertrand, VERCRUYSE Olivier
Présents : 12	<b><u>Absents excusés :</u></b> COQUET Christine, FIEVET Béatrice ayant donné procuration à THIEFFRY Martine, GUSTIN Jacques
Votants : 13	<b><u>Absents :</u></b> DELBERGHE Paul-Edward, ELOIRE Aurélie, MARCHAND Laurent Monsieur LEROY Bertrand est nommé secrétaire de séance

N° : **2024-13**

**JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024 : ACHAT DE BILLETS**

En septembre dernier, un programme de billetterie spécifique a été ouvert aux collectivités labellisées TERRE DE JEUX.

La commune qui possède ce label a une opportunité unique, inédite dans l'histoire des Jeux, de faire vivre les jeux dans notre territoire à travers l'achat de billets qu'elle souhaite remettre par tirage au sort aux Camphinois lors de différents événements et manifestations municipaux.

Afin de garantir de manière certaine la mise à disposition des billets, il nous faut engager en amont une dépense d'un montant de 1 700 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ **ACCEPTE** l'achat de billets pour les jeux olympiques et paralympiques 2024 pour un montant total de 1700 €

Décision prise à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme  
Délibération signée le 14 février 2024

Le Maire,

Olivier VERCRUYSE

